

PRÉSIDENCE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

N° 2754-2018/ARR/DES

du : 13/07/2018

AMPLIATIONS

Commissaire délégué	1
Pdte Commission Ens.	1
JONC	1
Archives NC	1
DES	1

ARRÊTÉ

**fixant les dates d'ouverture de la campagne d'inscription
au prix de la province Sud d'encouragement à la recherche (PER) au titre de l'année 2018
soit pour l'année universitaire 2018/2019 (hors Nouvelle-Calédonie) ou 2019 (en Nouvelle-Calédonie)**

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE LA PROVINCE SUD

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la délibération modifiée n° 44-98/APS du 18 novembre 1998 portant création d'un prix de la province Sud d'encouragement à la recherche ;

Vu le rapport n° 19041-2018/1-ACTS/DES du 11 juillet 2018,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La campagne d'inscription pour les nouvelles demandes d'attribution du prix de la province Sud d'encouragement à la recherche (PER), au titre de l'année 2018 soit pour l'année universitaire 2018/2019 (hors Nouvelle-Calédonie) ou 2019 (en Nouvelle-Calédonie), est ouverte du vendredi 3 août 2018 au vendredi 31 août 2018.

ARTICLE 2 : Seuls les dossiers complets et transmis à la direction de l'éducation de la province Sud, dans les délais fixés à l'article 1, sont pris en compte et présentés en commission.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le commissaire délégué de la République, et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.